

La mouche asiatique *Drosophila suzukii* en viticulture

■ Fiche technique sur les essais avec des filets

La lutte directe contre la mouche asiatique (par ex. avec des insecticides) est très difficile en raison de sa forte mobilité (potentiel de vol) et de son court cycle de développement et n'atteint qu'un faible niveau d'efficacité. Les techniques culturales de la vigne ont un effet déterminant (voir fiche technique séparée).

En arboriculture, il a été possible de tenir éloignée la mouche asiatique des vergers de cerisiers et des parcelles de petits fruits et baies à l'aide de filets et de conduites culturales adéquates. Le Staatliche Weinbauinstitut a donc étudié l'utilisation de filets dans les vignes en collaboration avec l'entreprise Wagner GmbH (Ehrenkirchen) et différentes exploitations viticoles. Des filets à mailles fines doivent donc assurer en premier lieu que la mouche n'a pas accès aux raisins. Il a été étudié l'effet direct de la protection de l'espace des raisins par des filets et le confinement tout autour d'une parcelle (Fig. 1) par une barrière de 3m de haut. Des zones sans filets ont servi de témoins. Le Monitoring a été réalisé avec des pièges au vinaigre de pomme. Des échantillons de raisins ont été prélevés avant la vendange et les dépôts de pontes de la *drosophila suzukii* décomptés. Les observations ont montré que seules quelques individus de la mouche asiatique ont été retrouvés dans les zones protégées (Fig. 2). Une attaque n'a pas pu être constatée sur le site (Fig. 3). Le filet de 3m de haut disposé tout autour n'a au contraire pas eu d'effet significatif vis-à-vis du témoin.

Résumé : des filets à mailles fines disposés autour des espaces de grappes de raisins sont une véritable protection contre la mouche asiatique. Cette méthode pourrait être une bonne alternative juste dans les zones périphériques menacées !



Fig. 1. Variantes testées pour la lutte contre *drosophila suzukii*. A gauche : grappes protégées par filets; à droite : filet d'enceinte de 3 m de haut

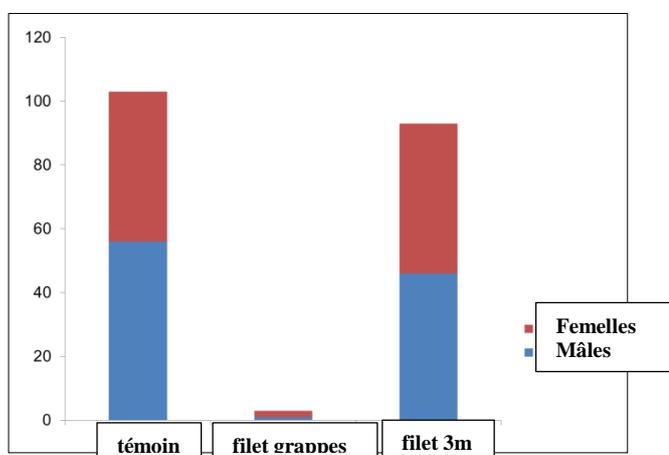


Fig. 2. Nombre d'individus capturés dans les pièges du monitoring dans les différentes variantes dans un essai avec filets avec la variété Cabernet Dorsa (18.8. – 19.9.16).

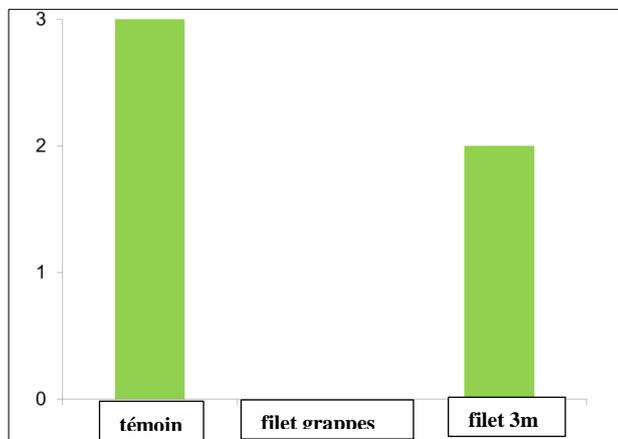


Fig. 3. Nombre d'oeufs retrouvés pour les différentes variantes dans un essai avec filets avec la variété Cabernet Dorsa au moment de la vendange (sur 300 raisins).